

Certificat de capacité d'orthoptiste

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Réalisation de bilans en vue du diagnostic orthoptique et réalisation d'explorations fonctionnelles
- Réalisation de soins, de traitements orthoptiques individuels et d'actes techniques
- Prévention et dépistage des troubles visuels
- Education thérapeutique dans le domaine de l'orthoptie auprès du patient et de son entourage
- Organisation et coordination des activités
- Gestion des ressources
- Veille professionnelle et évolution des pratiques professionnelles
- Réalisation de travaux de recherches en orthoptie
- Formation et information des professionnels et futurs professionnels

2. Référentiel de compétences

- Evaluer l'état sensoriel, moteur et fonctionnel au cours du bilan de la fonction visuelle et élaborer un diagnostic orthoptique
- Conduire une démarche de dépistage et d'explorations de la fonction visuelle
- Concevoir et conduire un projet individualisé de traitements orthoptiques
- Conseiller et accompagner l'adaptation aux lentilles de contact, aux aides optiques ou non optiques
- Concevoir et Conduire une démarche de prévention, de dépistage protocolisé, d'éducation thérapeutique et de suivi
- Communiquer et conduire une démarche thérapeutique dans un contexte d'intervention en orthoptie
- Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle
- Organiser les activités et coopérer avec différents acteurs
- Gérer une structure et ses ressources
- Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
- Informer et former des professionnels et des futurs professionnels

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves). Elles s'organisent différemment en fonction des compétences évaluées :

- Forme ponctuelle écrite
- Forme ponctuelle orale
- Contrôle en cours de formation
- Mises en situations professionnelles